

Séance administrative

Autor(en): **Widmer, Alphonse / Énard, Victor / Beuchat, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **71 (1968)**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INTERMÈDE MUSICAL

Le jeune pianiste Francisco De Brito e Cunha, boursier de l'Institut de Haute culture du Portugal, actuellement en séjour d'études à l'École jurassienne de musique, interprète avec une belle maîtrise *Présences*, suite de cinq pièces brèves, de Jean-Frédéric Perrenoud.

SÉANCE ADMINISTRATIVE

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

a) Anthologie jurassienne

Dans sa chronique musicale de dimanche dernier, voulant être très spirituel, M. Ami Châtelain déclarait à Radio Lausanne que le seul artiste retenu dans l'Anthologie jurassienne était Grock.

En dépit de telles allégations, l'Anthologie a fait une carrière fort honorable. Présentée sur les fonts baptismaux le 5 juin 1965 à l'assemblée de Saint-Imier, elle vient d'achever sa course: la semaine passée, nous nous sommes séparés du dernier exemplaire disponible.

Un ouvrage de cette nature ne laisse pas de susciter des remous. Le choix des auteurs traités, la place accordée à chacun d'eux n'ont pas été du goût de tous. Il y eut des déçus, des jaloux et même des furieux. Il n'en reste pas moins que la troupe des satisfaits est beaucoup plus forte que le chœur des mécontents.

Le succès de l'entreprise nous a rendus ambitieux. Nous songeons déjà à de nouveaux horizons.

b) Exposition Bregnard - Comment - Coghuf - Lachat

Prétendre que l'idée de monter une exposition de peinture abstraite avait soulevé une vague d'enthousiasme parmi les membres de notre Conseil serait contraire aux faits. L'accueil réservé à notre proposition ne nous a point détournés de notre dessein. Le culte du passé est l'objet de nos soins attentifs: la place faite à l'histoire dans nos publications en témoigne. Mais la piété que nous vouons aux figures de proue du passé ne nuit pas à notre admiration pour les artistes jurassiens d'aujourd'hui.

Notre tâche ne s'est pas limitée à les présenter par la plume. Nous avons voulu mettre le public en contact direct avec leur œuvre. Un tel affrontement ne va pas sans risques: nous avons

accepté de les assumer. L'expérience ne nous a point donné tort puisque 4400 visiteurs ont vu les toiles de Bregnard, Coghuf, Comment et Lachat à Saint-Imier, à Bâle et à Porrentruy. Le succès peut se mesurer à un autre aspect de l'entreprise: le montant des ventes a été de 71 000 fr., somme jamais atteinte à l'occasion d'une exposition de peinture dans le Jura.

c) Colloque sur la peinture moderne

L'action de notre société ne se confine pas à diffuser les valeurs culturelles parmi ses membres. Nous tenons à associer la génération montante à nos préoccupations: trois colloques réunissant des élèves de toutes les écoles moyennes supérieures du Jura ont eu lieu à Bellelay, au lac de la Gruère et, l'automne dernier, à Porrentruy. Les thèmes traités, « Rousseau », « Connaissance du Haut-Pays » et « Peinture moderne », ont été l'occasion de discussions passionnées entre lycéens, futurs instituteurs et techniciens de demain. La rencontre, organisée dans le cadre de l'exposition de peinture abstraite, nous a semblé particulièrement riche de leçons. La formule est, certes, susceptible d'amélioration. Le principe mérite d'être maintenu et 1968 verra une nouvelle réunion de jeunes.

d) Les « Actes » 1965-1966

On nous a souvent reproché d'ignorer les musiciens. Les six monographies de compositeurs, qui constituent l'apport le plus original du dernier volume des « Actes », veulent réfuter cette accusation. La plupart des mélomanes du Jura et de Romandie ont applaudi à cette publication, qui n'a pas manqué de provoquer les doléances de quelques esprits chagrins.

L'étude relative au doyen Morel, de feu M. Charles Junod, représente une contribution importante à la connaissance d'une des plus nobles figures de notre passé.

e) La Société compte 1841 membres

En dépit des temps troublés, l'Émulation se porte bien. L'activité qu'elle déploie dans le monde des lettres, des arts et des sciences lui vaut une audience toujours plus large. Son dernier bulletin de santé révèle qu'à la suite des cinq démissions et des soixante-douze admissions enregistrées depuis la dernière assemblée générale son effectif est de 1841 membres.

Alphonse Widmer

2. PROGRAMME D'ACTIVITÉ

pour 1967-1968

Les neuf membres du comité constituent une équipe et un esprit. Selon son tempérament et les richesses de sa personnalité, chacun participe à l'élaboration des programmes qui sont soumis périodiquement à votre bienveillante approbation.

A tour de rôle, mes collègues et moi-même allons vous présenter nos différents projets. Mais je me permets de vous rappeler ici que l'effort du comité directeur doit se compléter en quelque sorte par celui des comités de sections.

a) Récital de musique jurassienne

L'organisation d'un récital de musique formera le prolongement naturel de la brochure consacrée aux « Six Compositeurs jurassiens ».

La compréhension et la sollicitude de M. Jacques Chapuis, directeur de l'École jurassienne de musique, et de ses collaborateurs ont rendu possible la présentation d'œuvres de

Antoine-Léonce Kuhn,
Roger Châtelain,
Valentino Ragni,
Albert Béguelin,
Paul Miche,
Henri Gagnebin,
Alphonse Roy et
Frédéric Perrenoud.

Les mélomanes jurassiens auront ainsi l'occasion d'entendre cet hiver quelques-unes des compositions les plus marquantes de nos musiciens.

Désireux de rendre un hommage encore plus complet à la musique, nous prévoyons d'éditer plus tard une Anthologie musicale jurassienne sous forme de disques. La réalisation de ce dessein requerra une collaboration étroite entre la Société d'Émulation, l'Institut et l'École de musique, collaboration qui ne fait que s'amorcer mais qui est pleine de promesses.

A. Widmer

b) Colloque d'histoire jurassienne

Les colloques nous rapprochent de l'esprit des fondateurs de l'Émulation. Dans un temps où notre société était un monde très fermé d'intellectuels, ses membres étaient astreints à présenter de brèves communications sur leurs travaux personnels. Jules Thurmann usait même de contrainte sur les récalcitrants. Le goût de la recherche connut un essor remarquable.

L'histoire se prête au colloque, sans exiger nécessairement une initiation particulière. Pour ne pas étouffer l'esprit sous la masse des documents, nous avons décidé de limiter l'objet strictement. Le premier colloque d'histoire sera consacré à la franchise d'Erguel, de 1556. Elle nous sera présentée par M. Freudiger, archiviste à Corgémont.

L'intention est de définir la nature du document, de serrer de près la vie d'une communauté rurale, de guetter l'éveil politique, de situer la source du droit. Cette approche sera complétée plus tard par l'étude du rôle de la Prévôté de Moutier-Grandval, qu'ouvrira pour nous M. André Rais, conservateur des Archives de l'Évêché. De la vie rurale, nous passerons à la vie urbaine.

Ce qui m'intéresse plus particulièrement, puisque le Comité directeur m'a chargé de la matière historique, c'est l'étude de la notion de liberté, à la lumière des rôles du pays, et sa jonction avec la notion de l'État moderne au niveau de Jacques-Christophe Blarer de Wartensee, par exemple, ou de Jean-Conrad de Reinach.

Sur le plan politique, nous tâcherons de publier dans les « Actes » des documents qui servent de base à nos colloques. Il s'agit donc d'une réalisation qui s'étendra dans le temps, au gré des bonnes volontés.

Le premier colloque aura lieu cet automne, à Delémont.

V. Énard

c) Bibliographie jurassienne

Il y a une quinzaine d'années, des membres de l'Émulation faisaient une excursion en Alsace. Lors de la visite de la bibliothèque de Colmar, le directeur de celle-ci, M. Pierre Schmitt, archiviste, tint à ses hôtes jurassiens ce propos que nous reproduisons dans son esprit sinon dans sa teneur exacte: « Sachez qu'ici, dans notre bibliothèque, il ne s'écoule guère de semaines, voire de jours, que nous n'ayons à consulter l'ouvrage d'un de vos compatriotes qui fut un « grand bonhomme »: je veux parler de Gustave Amweg et de sa *Bibliographie du Jura bernois*. »

Nous nous contenterons de ce témoignage émanant d'une personnalité étrangère au Jura pour faire comprendre l'utilité du travail de l'érudit bruntrutain qui s'était assigné la tâche de recenser:

1. les ouvrages manuscrits ou imprimés relatifs au Jura;
2. les ouvrages ou travaux publiés par des Jurassiens, mais sans rapports avec le Jura;
3. les ouvrages principaux concernant les pays limitrophes.

Déjà, dans la préface de son livre publié en 1928, l'auteur constatait que, depuis un demi-siècle environ, la production bibliographique, livres, brochures, mémoires, rapports, avait pris une si grande extension qu'il devenait de plus en plus difficile de se renseigner sur ce qui avait été écrit dans tel ou tel domaine.

Or, au cours des quarante années environ qui se sont écoulées depuis la publication de G. Amweg, la masse des ouvrages relatifs au Jura ou écrits par des Jurassiens n'a cessé de s'enfler, et le chercheur de notre époque s'achoppe à une difficulté semblable à celle que signalait Amweg: l'inexistence d'un répertoire bibliographique consacré à ces quatre dernières décennies.

Aussi comprenons-nous que cet état de choses ait incité l'Association des Intérêts du Jura, dont le secrétariat était assailli de demandes de renseignements, à constituer un fichier recensant les ouvrages sur le Jura qui ont paru depuis la fin de la dernière guerre. Tout en saluant comme il se doit cette initiative opportune, nous estimons qu'il y a lieu d'envisager une entreprise de plus vaste envergure: la continuation de la *Bibliographie* de Gustave Amweg.

C'est donc dans cette intention que notre conseil, dans sa séance d'hier, a pris la décision de constituer une commission d'étude composée de personnes compétentes et intéressées à ce genre de travail. Ce groupe aura pour tâche de faire le point de la situation, de préciser la forme à donner à la future publication et de réunir les collaborateurs nécessaires.

Nous sommes conscients de la somme d'efforts persévérants qu'exigera notre entreprise, mais nous croyons que l'Émulation ne saurait se dérober à cette œuvre d'intérêt public. Son devoir est, en effet, de renouer avec une tradition érudite illustrée par deux de ses membres éminents: Gustave Amweg déjà nommé, qui fut successivement son secrétaire et son président central, et, à une époque plus ancienne, l'auteur des fameux *Monuments de l'histoire*.

de l'Évêché de Bâle, l'historien Joseph Trouillat, qui figure dans le groupe des fondateurs de notre association.

R. Flückiger

d) Campagne du beau langage

Ce terme vient de Belgique et sa préciosité apparente plaît. Nous l'acceptons donc, mais sans trop d'illusion. Dans nos pays de marche voués à la bataille quotidienne de l'essentiel, il convient de défendre avant tout la langue, notre langue. Par des conférences, des interventions auprès des pédagogues, par des slogans, s'il le faut, nous lutterons jour et nuit pour la pureté de notre français, cette pureté qui représente sa valeur première. La clarté suivra, puis l'élégance, le style. A chacun de prendre sa part du combat, aux sections surtout ! Les conférences, à ce point de vue, peuvent faire merveille, plus encore chez nos amis installés en Suisse allemande. Nous ne pensons pas, toutefois, que le comité directeur doive se lancer dans une campagne orchestrée et publique. La langue maternelle est une affaire de tous les jours. Nous lançons un appel aux instituteurs pour qu'ils défendent la pureté de la langue.

e) Mise au concours du prix de la prose, de 3000 fr.

Pour répondre à notre nouveau programme quinquennal, nous ouvrirons, en 1968, le concours du prix de la prose. Des membres du jury auraient voulu réserver ce prix aux romanciers et aux conteurs. Hélas ! où placerions-nous les essayistes et les critiques ? Entre un roman de haute classe et un essai médiocre, le jury n'aura pas à hésiter. Il se peut, toutefois, que le roman laisse à désirer et que l'essai relève du génial. Sainte-Beuve survit, dans la postérité, à une infinité de conteurs et de romanciers, et c'est justice.

Ainsi, nul écrivain ne se trouve banni de nos sympathies et de notre sollicitude. Consciente de représenter l'âme de ce pays et fière de l'exalter dans ses manifestations les plus nobles et les plus essentielles, la Société jurassienne d'Émulation continuera à vouer son attention à notre langue française, à notre culture, à notre histoire, au plein épanouissement du Jura. Musique, peinture, littérature, goût de l'idée claire et bien exprimée, respect du sentiment, rien n'honore plus un pays et rien ne lui permet mieux d'affirmer son existence. Par delà les querelles économiques ou politiques, au milieu des luttes parfois trop violentes, nous persistons et nous

persisterons à croire à l'avenir du Jura et nous agirons en conséquence.

Ch. Beuchat

3. PRIX DE POÉSIE 1967

a) Allocution du président de la Commission littéraire

Mesdames, Messieurs,

La poésie se porte à merveille dans le Jura. Du Nord au Sud et jusque dans les hameaux les plus reculés, téléspectateurs et auditeurs écoutent, ravis, chanter les poèmes de Baudelaire, d'Apollinaire et des autres. Jeunes et vieux, réunis en congrès ou en famille, détaillent avec émotion et talent les vers ou les proses poétiques. Un pays qui honore la poésie vit et vit bien. Le Jura vit bien. Dans son climat de la grâce, il continue à susciter des vocations de poètes.

Vingt-trois d'entre ces derniers ont pris part à notre concours 1967, quelques-uns avec deux ou trois manuscrits, de sorte que, grosso modo, nous pouvons parler de 40 envois. Tous ne portent pas le même témoignage de poésie, mais tous les auteurs témoignent d'un bel enthousiasme et d'une sainte ferveur. Quelques-uns ont, en plus, le don, ce je ne sais quoi qui touche, frappe et enchante. Ronsard appelait ce miracle: « avoir été point par la Muse en naissant ». Quatre ou cinq de nos poètes contemporains semblent bénéficier de cet heureux destin et c'est pourquoi la Commission littéraire s'est trouvée devant un choix difficile: elle eût désiré distribuer deux ou trois prix 1967. Après avoir hésité, pesé et pesé encore les mérites et, pourquoi ne pas le dire ? les faiblesses, elle a opté pour l'un de nos poètes déjà consacrés.

Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Commission littéraire,

Au nom du Comité directeur,

Au nom de la Société jurassienne d'Émulation, j'ai le plaisir et l'honneur de proclamer M. Jean Cuttat, de Porrentruy, lauréat du Prix de poésie 1967.

Ce n'est pas la première fois, vous le savez, que nous honorons et que nous saluons Jean Cuttat, l'un de nos poètes authentiques.

De nouveau j'évoque le jeune lycéen fantasque, toujours disposé à ruer dans les brancards et à écouter les appels des surréalistes, alors dans l'euphorie totale de leur révolte antibourgeoise, révolte d'autant plus complète que tous sortaient de la bonne bourgeoisie. Jean Cuttat de même. Il était pour le modernisme et il le resta à Saint-Maurice, encouragé, semble-t-il, par son maître le chanoine Norbert Viatte. Pour ma part, il m'a toujours plu de taquiner, à l'occasion, le poète Jean Cuttat. Je l'ai fait avec d'autant moins de remords que, mes premières batailles des idées, je les avais menées à Saint-Maurice, avec ou contre mon compatriote et cadet Norbert Viatte, sous la bénédiction du chanoine Broquet, notre maître commun. Les lignes de force de la vie se dessinent parfois dès le collège.

Jean Cuttat a présenté *Corrida*, recueil de poèmes édité par les Malvoisins, de Porrentruy, et *Frère Lai*, encore en manuscrit.

Le jury unanime reconnaît la maîtrise de cet ouvrier des vers si habile à revêtir ses idées et ses sentiments d'une forme adéquate, faite de rigueur, d'éclat, et respectueuse du rythme, d'un rythme fidèle, sans excès, aux règles classiques. Chez Cuttat, les gênes précieuses favorisent l'épanouissement des images, loin de les étouffer. Même lorsque le jeu paraît gratuit, cette discipline librement assumée sauve le poème de la sécheresse de la rhétorique. Une douce tendresse, une profonde mélancolie trouvent alors le chemin de nos cœurs et nous lisons ou nous écoutons ce troubadour à la voix grave conter sa peine, ses espoirs, à travers la magie des images drues et souvent originales.

Les six poèmes de *Corrida* répondent à un thème, le thème du matador affrontant son destin riche de gloire et de dangers. Invocation, prière, ardeur, ferveur, émoi et crainte, tout a son heure et tout finit par la mort du héros. Dans cette profusion d'images, l'évocation se veut plus mystique que réaliste; nous assistons, en somme, à la re-crédation de l'*atmosphère* des corridas d'Espagne. Cela sonne, cela possède de la gueule. Le rythme prosodique régulier de ces strophes régulières, compliquées et savantes, épargne à l'auteur l'égarement dans le fouillis facile, malédiction de trop de poètes modernes.

Frère Lai ignore cet éclat des images, car son thème est le thème du frère lai. Dans l'ombre du couvent, le soleil ne parvient qu'à travers les vitraux, faits exprès pour tamiser sa lumière. Ici, tout se veut murmure, prière, psalmodie; l'imagination doit se soumettre, elle aussi, à la règle d'or de la pudeur, de la discrédion:

*Dans ce riche vaisseau
haut voilé de prières
je suis un matelot
consolé de la mer,
frère noir des roseaux,
des franges, des lisières.*

Qu'il présente la vie des couvents, qu'il récite son petit office de petit frère ou qu'il exalte son idéal mystique d'élu de Dieu, le moine unit les pensées profondes et émouvantes aux images inattendues et magiques:

*Je ramasse en priant
ces débris de velours.
Je veille sous l'auvent
des maisons sans secours.
Je suis le mendiant
de la tombée du jour.*

Mais une autre caractéristique a retenu l'attention du jury, une découverte que ne réussissent pas à voiler la jonglerie parfois précieuse et la recherche du rare: c'est que, à travers ce destin du frère lai, l'oublié des hommes et l'homme du renoncement par excellence, le poète narre son propre destin:

*Ici la pierre est nue
et la prière est pure
et tout le songe est bu.
Sur la dalle future
mon ombre de statue
fait la pleine mesure.*

Quelque peu déprimé, quelque peu déçu, le poète croit, un moment, que tout est fini et que « l'ennui de Dieu commence ». Doute plus que blasphème. Car c'est le propre du poète et du moine de durer et ils vont tenir:

*Suis frère lai
et ma tâche est profonde...
Lourd le filet
des amours de ce monde.*

Ch. Beuchat

b) Remerciements du lauréat

Si les premiers lauriers, glanés dans la jeunesse, sont, dit-on, les plus doux, ceux qui viennent dans l'âge mûr couronner un front déjà dégarni sont des lauriers précieux et des lauriers graves.

Eh ! Messieurs, vous m'avez fait prophète en mon propre pays si bien que, non sans quelque panache que vous voudrez bien me pardonner, comme sur un nuage, j'ai envie aujourd'hui de me promener dans les rues en fête de ma Principauté natale.

C'est que dans cette antique Principauté, la vieille Société jurassienne d'Émulation, née du courage, de l'ardeur amoureuse et du patriotisme éclairé de quelques grands ancêtres qui voyaient plus loin que leur siècle, n'a cessé de susciter, de porter et de réchauffer dans son giron des générations ininterrompues de trouvères, de baladins, de bateleurs et de chantres dont l'unique raison d'être était de faire entendre cette voix française, cette voix d'une patrie pareille à aucune autre, qui n'a jamais voulu, ne voudra jamais plus consentir à la poussière et à la cendre.

J'ai vécu toute ma jeunesse dans les plis du manteau de la Société jurassienne d'Émulation, ample manteau tout plein des chaleurs maternelles, grand manteau solennel des anciens fondateurs, des sévères hérésiarques irréductibles dont mon père à son tour et avec vous fut le zélé sectateur. Aussi est-ce selon le rite, la tradition de l'Ordre que je viens recevoir de votre main la récompense princière que vous avez choisi d'octroyer au serviteur dont le seul mérite est d'avoir fidèlement chanté, dans la liberté de son cœur, la liberté des vôtres.

Après un quart de siècle d'absence prodigue, qui fut aussi, croyez-le, un quart de siècle d'exil, grâce à un complot ourdi par une pléiade d'amis-frères, j'ai retrouvé mon pays plus jeune et plus vivant que jamais. Il y a dans ce pays une profonde, une émouvante fraternité d'armes qui est en même temps une fraternité lyrique au sein de quoi le poète ne creuse plus son trou avec les ongles mais a sa place toujours marquée d'une fleur à la table commune.

C'est quelque chose, pour un poète, d'être un jour le poète de quelqu'un.

Dans ce pays qui sait mieux cacher ses larmes que son espérance, ce vieux pays tout noir et vert, il y a encore, il y aura encore des choses, beaucoup de choses à dire avec des fleurs. Merci.

Jean Cuttat

4. APPROBATION DES COMPTES

Après avoir entendu le rapport de MM. Girardin et Ossola, vérificateurs, l'assemblée accepte le compte de l'exercice 1966-1967 présenté par M. André Sintz, trésorier central.

5. PRÉSENTATION DU BUDGET

Elle ne suscite aucune remarque de la part de l'assistance.

6. MONTANT DE LA COTISATION

a) Cotisation individuelle

Ainsi que le propose le Comité directeur, les membres continueront à payer une cotisation annuelle de 15 fr.

b) Cotisation pour couple

En date du 18 mai, la section de Delémont a adressé au Comité directeur une requête par laquelle elle demande « que l'on favorise l'égalité de l'homme et de la femme au sein de la Société jurassienne d'Émulation. Actuellement, la cotisation impose l'achat des « Actes ». C'est la raison pour laquelle la plupart des femmes mariées n'ont pas la qualité de membres, et ne possèdent pas le droit de vote aux assemblées générales. La plupart des couples ne désirent pas payer deux cotisations et recevoir les « Actes » en double exemplaire.

Nous proposons qu'à l'avenir, on prévoie une cotisation pour couple impliquant l'achat d'un seul volume des « Actes ». Nous laissons le soin au Conseil de préparer une éventuelle révision des statuts ».

Me Auroi informe l'assemblée que le Conseil a accepté la proposition delémontaine. Il l'invite à en faire de même. L'auditoire suit le préavis du porte-parole du comité à une très forte majorité.

La cotisation pour couple s'élèvera à 20 fr. par année. Elle ne donnera droit qu'à un seul exemplaire des « Actes ».

Il est évident que les épouses des membres qui ne seront pas membres elles-mêmes seront toujours les bienvenues aux assemblées de notre société.

7. VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Selon nos statuts, ils sont élus pour deux ans. M. Fernand Ossola, de Lausanne, désigné en 1965, cédera sa place à M. Philippe Wicht, professeur à l'École cantonale de Porrentruy.

8. DIVERS

a) Vœu de M. Pierre-Olivier Walzer

M. P.-O. Walzer demande au Comité directeur d'étudier la possibilité de rééditer les ouvrages fondamentaux de l'histoire jurassienne (Trouillat, Quiquerez, Vautrey, etc.), ouvrages qui sont épuisés depuis longtemps.

La suggestion du président de l'Institut jurassien sera examinée par le Comité directeur.

b) Mise au point de M. André Rais

A l'occasion de la revision des comptes, les vérificateurs demandent régulièrement des explications au sujet d'un poste de 20 000 fr. figurant sous la rubrique « Armorial du Jura ».

Le Comité directeur a prié M. André Rais de donner à ce propos quelques éclaircissements à l'assemblée.

Selon les déclarations de M. Rais, la somme mentionnée ne représente pas ses honoraires. Elle correspond aux frais effectifs occasionnés par la constitution du fichier (déplacements, photographies, etc.).

D'après une convention passée jadis entre M. Jean Gressot, alors président de notre société, et M. André Rais, la documentation recueillie — environ un million et demi de fiches — appartient à parts égales à l'Émulation et à M. l'archiviste. Le dossier se trouve au domicile de M. Rais.

LE SALUT DU GOUVERNEMENT

A l'issue des délibérations, M. Simon Kohler, conseiller d'État, apporte à l'assemblée le salut du gouvernement. Il se réjouit de l'activité de notre société et fait des vœux pour sa prospérité.

Après l'Assemblée générale, les Émulateurs se rendent à l'Hôtel de Ville, où le Conseil communal leur offre l'apéritif.

LA MUNICIPALITÉ DE PORRENTRUY ACCUEILLE SES HOTES

*Allocution de M. Charles Parietti, député,
maire de Porrentruy*

C'est un bien grand honneur pour notre vieille cité bruntrtaine d'accueillir en ses murs l'importante assemblée générale annuelle de l'Émulation.

Au nom de l'autorité communale et de notre population, je vous remercie de tout cœur et souhaite à tous les participants à ces cent deuxièmes assises la plus cordiale et la plus sincère des bienvenues.

Qu'il me soit permis d'adresser un salut et des remerciements particuliers au Président et au Secrétaire de la Société jurassienne d'Émulation, MM. Charles Beuchat et Alphonse Widmer, dont nous connaissons l'attachement indéfectible à la ville de Porrentruy.

Il y a vingt ans, en 1947, à l'occasion des fêtes du centenaire de l'association, M. Ali Rebetez, qui fut si longtemps un président dévoué et compétent, déclarait notamment dans son rapport d'activité: « L'année 1947 marquera spécialement dans les annales de l'Émulation jurassienne et, une fois de plus, Porrentruy s'enorgueillit, à juste titre, d'être le berceau de cette institution bienfaisante. »

La réunion de ce jour n'est certes pas aussi importante que celle de 1947, mais notre ville est toujours aussi heureuse et fière de recevoir l'Émulation et de rester le berceau de ce valeureux groupement.

Durant ces vingt ans qui séparent le centième anniversaire de l'assemblée de 1967, que de faits et d'événements importants, graves et parfois tragiques, se sont produits dans notre chère patrie jurassienne !

A travers les affrontements et conflits fratricides, l'Émulation a poursuivi et continue d'accomplir sa noble tâche, avec sérénité et persévérance.

Son activité ne s'est jamais démentie, pas plus que celle de ses nombreuses sections, pour le plus grand bien du pays, de la vie intellectuelle de nos populations.

Les cent vingt ans d'existence ne pèsent pas à l'institution. On peut même dire que l'Émulation, suivant en quelque sorte la courbe du progrès, a singulièrement rajeuni dans bien des domaines, tel

par exemple celui de la présentation du volume des *Actes*, qui d'année en année se fait plus attrayant, voire plus intéressant.

Nous nous réjouissons de la santé et de la vigueur de cette belle et utile association jurassienne plus que centenaire et lui souhaitons encore chaleureusement pérennité et prospérité.

Mesdames, Messieurs, je ne veux pas faire l'injure à de dignes « émulateurs » de rappeler des traits d'histoire de notre ville. Vous connaissez sans doute cette histoire bruntrutaine aussi bien, si ce n'est mieux que moi; vous savez combien elle a été mouvementée, mais aussi attachante, au fil des siècles.

Ce que je voudrais simplement vous dire aujourd'hui, un peu en corrélation avec le retour en arrière au centenaire de l'Émulation, c'est que Porrentruy a aussi en quelque sorte embelli et rajeuni durant ces dernières années.

Si notre cité n'a pas connu l'extraordinaire essor économique que l'on souhaiterait, ni le développement considérable qui nous comblerait, elle s'est, en revanche et en compensation, parée d'admirables édifices nouveaux ou rénovés qui constituent incontestablement un enrichissement appréciable.

Notre merveilleux château a trouvé sa destination utilitaire définitive et retrouvé sa beauté et son aspect particuliers qui en font un monument historique d'incalculable valeur. Il a été restauré avec beaucoup de goût et de soins, tout comme l'Hôtel de Gléresse et plus récemment l'ancienne église des Jésuites. Ces joyaux d'architecture, nous sommes heureux et fiers de les voir retrouver toute leur splendeur d'antan et nous sommes infiniment reconnaissants à l'État et à ceux qui ont contribué à cette véritable résurrection d'édifices quelque peu abandonnés, il faut bien le dire, durant fort longtemps.

Des établissements scolaires ont été fort bien rénovés, le collège cantonal en particulier, qui s'est enrichi aussi d'un centre sportif (halles et terrains) admirablement conçu, le Séminaire et Juventuti, l'ancien bâtiment du Contrôle abritant l'École professionnelle.

Mais surtout de nouvelles écoles ont été construites: l'École normale cantonale de maîtresses ménagères, le groupe scolaire primaire et secondaire Auguste-Cuenin, le collège privé de Saint-Charles, et se construira encore la nouvelle École normale d'instituteurs.

Cela forme un tout contribuant à raffermir la position de ville d'études acquise par Porrentruy de longue date et à maintenir ce prestige de cité intellectuelle que l'on attribue à notre localité, familièrement dénommée parfois « quartier latin du Jura nord ».

Je tenais à remémorer brièvement ces importantes réalisations, les principales seulement, ne serait-ce que pour un peu prouver que Porrentruy reste digne d'abriter et d'accueillir la Société jurassienne d'Émulation.

Eh bien, je peux vous assurer et vous répéter que cet accueil de 1967 est réellement amical et sincère, empreint de gratitude et de joie.

Aujourd'hui, au milieu de tant de problèmes qui se posent sur tous les plans, parmi tant de soucis qui nous assaillent de toutes parts, à la merci de tant de critiques acerbes et souvent injustifiées, ayons encore conscience d'œuvrer pour quelque chose de beau, d'utile, dans un but d'élévation intellectuelle et dans l'idée du respect des hommes et des opinions.

C'est à quoi tend, entre autres buts, votre belle institution; je l'en félicite et je l'en remercie.

Je vous renouvelle mes souhaits de bienvenue et de bon séjour à Porrentruy et je lèverai mon verre à l'avenir serein de la Société jurassienne d'Émulation.

LES REMERCIEMENTS DES SOCIÉTÉS INVITÉES

Au cours du déjeuner, servi à l'hôtel du Cheval Blanc, M. Bernard Gagnebin, professeur à l'Université de Genève et président de la Société d'histoire de Suisse romande, remercie M. Beuchat de son invitation au nom de toutes les associations culturelles représentées à l'assemblée. Il félicite l'Émulation de son activité, l'encourage à continuer ses travaux et termine sa remarquable improvisation par un très bel éloge de la langue française.

ÉTAT DES MEMBRES

au 1er juin 1967

<i>Section</i>	<i>Effectif</i>
1. Porrentruy	400
2. Delémont	201
3. Erguel	110
4. La Neuveville	50
5. Bienne	154
6. Berne	152
7. La Prévôté	175
8. Les Franches-Montagnes	90
9. Bâle	123
10. Tramelan	46
11. La Chaux-de-Fonds	19
12. Genève	143
13. Lausanne	118
14. Fribourg	16
15. Neuchâtel	44
Total	<u>1841</u>

COMPTES DE L'EXERCICE 1966-1967

Pertes et Profits au 25 mai 1967

	<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
« Actes »	Fr. 32 120.70	
Administration générale	Fr. 8 395.—	
Conseil, assemblée générale, délégations	Fr. 2 843.60	
Colloque d'étudiants	Fr. 1 275.25	
Sociétés correspondantes	Fr. 270.—	
Subventions	Fr. 520.—	
Cotisations		Fr. 23 349.77
Annonces		Fr. 4 530.—
Subvention cantonale		Fr. 13 000.—
Bénéfice Exposition peintres jurassiens		Fr. 2 388.30
Bénéfice bibliothèque		Fr. 73.25
Bénéfice tirés à part		Fr. 381.—
Dons reçus		Fr. 346.—
Intérêts de banques		Fr. 602.65
Perte de l'exercice		Fr. 753.58
	Fr. 45 424.55	Fr. 45 424.55

Bilan au 25 mai 1967

<i>Actif</i>	<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
Caisse	Fr. 141.50	
Chèques postaux	Fr. 105.74	
Banques	Fr. 22 917.65	
Débiteurs	Fr. 2 700.—	
Armorial du Jura	Fr. 19 016.62	
Six Peintres jurassiens	Fr. 1 334.90	
<i>Passif</i>		
Fonds littéraire		Fr. 20 000.—
Fonds scientifique		Fr. 5 000.—
Fonds bibliothèque		Fr. 2 200.—
Fonds folklore		Fr. 1 500.—
Fonds armorial		Fr. 15 000.—
Monument Flury		Fr. 220.—
Capital		Fr. 2 296.41
	Fr. 46 216.41	Fr. 46 216.41

PROJET DE BUDGET 1967-1968

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Cotisations	Fr. 26 000.—	
Annonces	Fr. 5 500.—	
Subvention cantonale	Fr. 13 000.—	
Vente d'ouvrages	Fr. 1 000.—	
Dons	Fr. 200.—	
Intérêts de banques	Fr. 600.—	
« Actes »		Fr. 30 000.—
Administration générale		Fr. 9 000.—
Conseil, assemblée générale, délégations		Fr. 2 800.—
Colloque d'étudiants		Fr. 1 300.—
Prix de poésie		Fr. 3 000.—
Sociétés correspondantes		Fr. 200.—
	Fr. 46 300.—	Fr. 46 300.—

Le trésorier central: A. Sintz

LA COMMISSION DES VINGT-QUATRE CONSULTE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

Berne, le 18 août 1967

*Monsieur Charles Beuchat
président de la Société jurassienne d'Émulation
2900 Porrentruy*

Monsieur le président,

Dans une déclaration publiée le 17 mars 1967, le Conseil-exécutif annonçait son intention d'établir un mémoire sur les données actuelles du problème jurassien. Notre commission ayant été chargée de préparer ce mémoire, nous avons mis au point, sous forme de projets:

- une liste des objets à traiter (table des matières);
- une liste des groupements politiques, économiques et culturels que nous prévoyons de consulter;
- une procédure de consultation.

Le détail de ces projets — que vous trouverez en annexe — vous renseignera sur la manière dont notre commission entend s'acquitter de sa tâche.

Vous verrez que la Société jurassienne d'Émulation figure au nombre des interlocuteurs que nous désirons consulter. C'est pourquoi nous nous permettons de prendre contact avec vous, et de soumettre à votre examen les questions que voici:

1. Comment appréciez-vous, du point de vue culturel, la situation faite aux populations d'expression française dans le cadre de l'organisation politique actuelle du canton de Berne?
2. Quelles mesures proposez-vous pour sauvegarder et développer le caractère propre des différentes régions du canton de Berne, et plus particulièrement du Jura ?
3. Quelles mesures jugez-vous propres à favoriser les échanges culturels entre les différentes populations du canton ?
4. Estimez-vous qu'une éventuelle réalisation des propositions de la Députation jurassienne pourrait avoir des conséquences d'ordre culturel pour le Jura ou pour l'Ancien canton ? Si oui, lesquelles ?

Votre réponse, que nous serions heureux de recevoir pour le 31 octobre 1967, nous sera très utile pour la rédaction du mémoire.

Au cas où vous en exprimeriez le désir, nous sommes disposés à prévoir, entre le 1er novembre 1967 et le 31 janvier 1968, une rencontre d'une demi-journée, qui serait consacrée à la discussion de vos conclusions, et à laquelle participeraient des représentants de votre société et une délégation de notre commission.

En vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre enquête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Commission des 24

Le secrétaire: *A. Ory*

Le président: *Bauder*

Annexes:

Janvier 1964	Réponses des Partis et Associations à la Députation jurassienne
9 janvier 1965	Propositions de la Députation jurassienne
25 janvier 1965	Lettre d'accompagnement de la Députation jurassienne
1965	Rapport concernant les propositions de la Députation jurassienne présenté au Conseil-exécutif du canton de Berne
2 juillet 1965	Compte rendu de la séance du 2 juillet 1965, à laquelle ont participé le Conseil-exécutif, la Députation jurassienne et les trois experts
1966	Rapport complémentaire concernant les propositions de la Députation jurassienne présenté au Conseil-exécutif du canton de Berne
17 mars 1967	Déclaration du Conseil-exécutif du canton de Berne sur le problème jurassien
27 avril 1967	Communiqué conjoint de la Députation jurassienne et du Conseil-exécutif du canton de Berne
4 juillet 1967	Compte rendu de la première séance de la Commission des 24
22 juillet 1967	Compte rendu de la deuxième séance de la Commission des 24

RÉPONSE DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

21 octobre 1967

*A la Commission des vingt-quatre
par son président
Monsieur le Conseiller d'État Robert Bauder
3000 Berne*

Objet: réponse à la lettre du 18 août 1967.

Monsieur le Président,
Messieurs,

La Société jurassienne d'Émulation, représentée par son Conseil, vous remercie de l'avoir consultée.

Nous voudrions exprimer d'abord un sentiment d'inquiétude devant l'intention d'établir un mémoire sur les données *actuelles* de la question jurassienne. Notre histoire offre tant d'exemples de commissions chargées de recueillir les vœux du pays, et dont les rapports sont demeurés lettre morte.

Pour nous, les circonstances présentes ne peuvent être isolées des *données permanentes*. Celles-ci ont été définies clairement par le Comité de Moutier, il y a vingt ans, et ses conclusions n'ont pas vieilli. *Seul un statut de minorité, au sens politique du terme, est de nature à résoudre le problème.*

L'Émulation défendit ce point de vue en 1949; elle l'a maintenu dans sa réponse à la Députation en 1964; elle le confirme aujourd'hui. L'Émulation continue à penser que l'essentiel est de résoudre le problème politique. La solution trouvée, les entraves dont souffre notre vie culturelle tomberont. Aussi nous semble-t-il prématuré de répondre aux quatre questions de votre lettre du 18 août.

Si cette priorité est respectée, nous accepterons toujours de collaborer avec ceux qui recherchent un règlement équitable de la question jurassienne. Après tant d'enquêtes, d'inventaires et de rapports, il convient de passer aux actes.

Dans l'espoir que le Jura retrouvera sans tarder la paix et la sérénité, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, nos sentiments respectueux.

Au nom du Conseil,

Le secrétaire général:
Alphonse Widmer

Le président central:
Charles Beuchat